FORMATIONS

Fiche **PGA** *! Nouveau !* PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

URIOPSS Bourgogne Franche-Comté

Intitule S'APPROPRIER LE RGPD : SE METTRE EN CONFORMITÉ DANS LES ORGANISATIONS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES

Objectifs :

- Connaître les effets de droit et d'organisation induits par le RGPD décliné au sein d'un organisme gestionnaire du secteur social et médico social.
- Evaluer la portée de l'exception d'interdiction de traitement des données sensibles appliquée au secteur.
- Mesurer le niveau de responsabilité de la personne morale et des personnes physiques.
- Evaluer la responsabilité des sous-traitants et la nécessité de réviser les contrats.
- Apprendre à développer une approche par le risque.
- Préciser la répartition des rôles du Délégué à la Protection des Données et du Responsable des Traitements.
- Envisager les préalables au lancement du projet de mise en conformité.
- Apprendre à planifier et conduire le projet de mise en conformité

Pré-requis : Matériel : si possible un PC portable ou un Smartphone.

Programme

Demi-journée 1

- Comment le RGPD s'inscrit dans une évolution (récente) du droit.
- La genèse du RGPD.
- Les mots du RGPD.
- Les 8 principes cumulatifs du RGPD.
- Les conséquences de la mise en oeuvre du RGPD pour un organisme gestionnaire.
- Le Délégué à la protection des données (DPO).
- Les risques en cas de non-respect de la règlementation.
- Le RGPD combien ça coûte ?
- Les principales références et où les trouver.
- Lecture expliquée et commentée du RGPD.

Demi-journée 2

- Déterminer le statut de l'Organisme Gestionnaire vis à vis du RGPD.
- Construire le programme de conformité :
  - Registre des traitements.
  - Analyse d'Impact sur la Protection des Données (PIA).
  - Audit.
- Mettre en œuvre les mesures correctives.
- Gérer les droits des personnes concernées.
- Créer une organisation de la conformité :
- Gérer la conformité dans les contrats.
- Obtenir une certification.
- Maintenir sa conformité dans le temps.
- Gérer un contrôle de la CNIL.

Dates et lieux :
Dijon : 18 juin 2018
Besançon : 19 juin 2018

Durée, horaires :
1 jour – 7 heures
9h-12h30 puis 13h30-17h

Tarifs (*)
280 € (Adhérent)
360 € (Non-Adhérent)

Public :
Directeurs Généraux, Directeurs, Cadres, (Futurs) Délégué à la Protection des Données, Référents Informatique et Libertés, Dirigeants élus et tout professionnel en charge de la démarche de convergence RGPD .

Méthodes et moyens pédagogiques techniques et d'encadrement
Exposé, Etudes de cas.
Brainstorming numérique avec Klaxoon®.
Checking de la conformité.
Support (numérique).
Texte intégral du RGPD (numérique).

Modalités d'évaluation de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid
Elaboration d'un bilan de stage

Modalités de sanction de l'action de formation
Emargement par demi-journée
Attestations individuelles de formation

Intervenant :
Christian VIALLON, directeur d'ESMS, docteur en Sciences de l'Information et de la Communication, en cours de certification Délégué à la Protection des Données (CNAM).

(*) : *Tarifs TTC, Hors frais de restauration. Une participation gratuite pour tout administrateur d'association accompagnant un stagiaire salarié de la structure (dans la limite des places disponibles)*

Service formation URIOPSS BFC
Organisme enregistré sous le numéro 43250002125—Siret n°778 298 315 00038
Maison de l'ESS, 7 rue Léonard de Vinci—25000 BESANCON
Tel : 03.81.82.18.13 — www.uriopss-bfc.fr — formation@uriopss-bfc.fr